

# INFOS MOUCHE



Journal réalisé et  
imprimé par nos soins

## Le Mot du Président



Un nouveau mandat vient de débiter et les moucheurs sont bien représentés au conseil d'administration de la Nogentaise. Ayant été élu 1<sup>er</sup> vice président j'ai la responsabilité de la gestion des rivières avec tous les moucheurs. Une tâche importante qu'il faudra honorer par des actions primordiales en s'orientant vers une gestion patrimoniale. Cette gestion consiste à redonner un aspect naturel aux têtes de bassin pour un renouveau des frayères des espèces autochtones, ceci afin de voir une diminution du « bassinage » tout en gardant un cheptel important et intéressant pour les pêcheurs que nous sommes.

### Avis aux Amateurs !

Les écussons et les autocollants sont imprimés et sont à votre disposition. Prenez contact avec le président qui vous les cèdera pour la modique somme de 10€ la paire. MERCI.

## Projet « Rivières » de La Nogentaise pour le mandat 2016-2020

### Responsables :

#### Les moucheurs

Responsabilité des rivières de 1ère et 2ème catégorie : la Berthe, la Ronne, la Cloche et l'Huisne : suivi administratif, travaux, entretien courant, gestion piscicole, garderie, gestion des cormorans, relations avec les propriétaires riverains, participation aux réunions, participation aux manifestations.

#### Projets :

Huisne : No-Kill de la truite Fario sur le parcours qui s'étend de l'embouchure de la Cloche au lieu-dit « Les Ecoeuillères ». Taille de capture minimale de 32 cm

et prises limitées à 2 truites Fario par jour et par pêcheur sur le parcours qui s'étend de l'embouchure de la Cloche au lieu-dit « La Planche » (Arrêté préfectoral annuel 2016). Ronne : Mise en réserve naturelle des parcours de Meurs Dezierrey, Ferré et Perradotto pour lesquels l'AAPPMA dispose d'une convention de gestion piscicole (Arrêté préfectoral 2016). Dans les années à venir, une rivière en réserve naturelle est envisagée. Lâchers de truites Arc-en-Ciel en mars, avril, mai, juin, septembre avec les dates volontairement non communiquées. Maintien de l'alevi-

nage en truitelles fario sur les rivières de 1ère catégorie. Poursuite des opérations de mises à l'eau de géniteurs sur l'Huisne. Poursuite de l'opération de soutien (2ème) en ombrets. Mise en œuvre de la continuité écologique de la Ronne et études à mener pour les autres affluents. Comprendre les problèmes de turbidité et autres.

Recherche d'une convention « Haute Vallée de l'Huisne » à établir entre la section Mouche et les AAPPMA de Condé, Mortagne, Moutiers au Perche et Rémalard, pour avoir une cohérence de gestion sur l'ensemble du bassin versant amont.

## CONTINUITÉ ECOLOGIQUE

Le projet de continuité écologique de la Ronne et de la Jambette a débuté début février 2016 par des relevés de niveaux et des ouvertures de vannages afin de prendre des photos et mieux étudier les fondations des maisons qui bor-

dent ces affluents de l'Huisne. Ensuite après avoir fait des études de terrain avec l'aide de la Fédération d'Eure et Loir une réunion de l'ensemble des acteurs sera organisée afin de prendre les meilleu-

res décisions acceptables par tout le monde.

Cette démarche s'appuie sur la nouvelle loi sur l'eau qui sera applicable fin 2017. Grand projet qu'il faudra suivre avec beaucoup d'attention.

## LA RIPISYLVE

Ce mot, quelque peu savant, désigne la formation végétale boisée qui occupe les berges de nos rivières. Majoritairement formée, dans nos régions, par les aulnes (*Alnus glutinosa* L.), les saules (*Salix sp.*) ou encore les frênes (*Fraxinus excelsior* L.), elle fournit de nombreux services à

l'environnement. Premièrement, par leurs réseaux racinaires, ils fixent les berges et retiennent les particules de sol lors des crues. L'ombrage qu'ils fournissent abaisse la température du cours d'eau et évite son envahissement par les plantes aquatiques. Enfin, ils créent de nom-

breux habitats favorables au développement de populations de poissons et d'invertébrés variés.

Alors messieurs les pêcheurs, la prochaine fois que vous irez pêcher, plutôt que râler lorsque votre fil s'emmêle dans les branches ; Remerciez les arbres, on le leur doit bien.